

ENCORE UNE SACREE BAVURE DANS LA POLICE

22/03/2021

LIÈGE – JUDICIAIRE

Un policier liégeois arrêté pour voyeurisme

Il avait caché une caméra dans le vestiaire « dames » de son commissariat de Saint-Josse

D.H. ET A.B.

Les policières étaient filmées dans le vestiaire du commissariat.D.R.

Au sein de la zone de police Bruxelles Nord, suite à la récente annonce de la suspension d'un policier bruxellois pour harcèlement envers deux de ses collègues policières, une autre affaire, qui concerne cette fois un policier liégeois et qui n'avait jusqu'ici pas encore été ébruitée, refait surface...



Les policières étaient filmées dans le vestiaire du commissariat.D.R.

Au sein de la zone de police Bruxelles Nord, l'annonce mercredi 10 mars dernier de la suspension pour harcèlement envers deux de ses collègues policières d'un policier bruxellois de la brigade judiciaire centralisée, dont le commissariat est situé rue Colonel Bourg, à Evere, a ravivé le souvenir de l'intervention de l'inspection générale de la police fédérale fin de l'année 2020 dans le commissariat de la rue de Bériot, à Saint-Josse.

Un homme introverti

« Un policier avait alors été arrêté à la demande d'un juge d'instruction de Liège dans le cadre d'une affaire de drogue(s). Son bureau tenodois et son domicile liégeois avaient été perquisitionnés par les services de police. L'analyse de son téléphone portable avait ensuite permis de découvrir des images de policières en train de se changer dans les vestiaires qui leur sont réservés au commissariat de la rue de Bériot, à Saint-Josse », nous expliquent des sources bien informées.

« Il s'agissait d'un certain Lionel, âgé d'une trentaine d'années, qui filmait avec une caméra cachée. On ignore quelles policières et combien d'entre elles – il y en a une vingtaine qui travaillent dans ce commissariat et voudraient probablement bien le savoir ! – ont ainsi pu être filmées à leur insu. Mais, en tout cas, quand on a appris que c'était un voyeur, on est tombé sur notre cul ! Parce qu'on lui aurait donné le bon dieu sans confession à ce Lionel. Il était plutôt introverti, discret, mais sympathique. Il était patrouilleur en intervention, détaché de la police fédérale, avec deux ans d'ancienneté au sein de la police locale de Saint-Josse. On en a plus réentendu parler depuis lors... », ajoutent ces mêmes sources bien informées.

Le parquet confirme

Questionnée, la porte-parole du parquet de Liège et premier substitut du procureur du Roi, Catherine Collignon, nous confirme que l'intéressé est effectivement « inquiet pour des faits de voyeurisme, mœurs et détention de stupéfiants » et que « le dossier est à l'instruction ». Nous ignorons toutefois de quoi il retourne pour ce qui concerne la prévention de « mœurs », la porte-parole du parquet de Liège ayant précisé que celle-ci n'était pas liée aux faits de voyeurisme et s'étant refusé à tout autre commentaire sur ce point. À l'heure actuelle, on ignore si les images « volées » ont été partagées ou si elles faisaient partie d'une « collection personnelle ».

Ce week-end, nous avons tenté de joindre le policier incriminé afin de connaître sa version de l'histoire et d'apporter un autre éclairage sur les faits qui lui sont reprochés mais sans succès.

Précisons enfin que cette affaire de policier liégeois de la zone de police Bruxelles Nord dont il est ici question n'a rien à voir avec celle qui concerne les trois policiers, liégeois eux aussi, de la zone de police Bruxelles Capitale/Ixelles qui ont été inculpés et momentanément envoyés en prison en février dernier pour des faits de viols filmés, de voyeurisme et d'attentat à la pudeur.

